



Madame, Monsieur,

Des mesures d'urgence ont été énoncées par le Président de la République relativement au Covid-19.

La santé publique doit évidemment nous alerter. Pourtant, pour nombre d'entre nous, professionnels de la culture, ces mesures vont avoir des conséquences directes sur les vies privées et professionnelles.

Le Ministère de la Culture recense les événements annulés dans toute la France. La question se pose de l'attention qui sera réellement portée sur l'impact direct que vont vivre les associations d'artistes.

C'est pourquoi la FRAAP a mis en place dès les premières annonces de confinement une enquête pour prendre la mesure des conséquences subies par les associations et collectifs d'artistes, dans leur position de diffuseur solidaire, mais aussi pour les équipes de salarié.e.s, de bénévoles, et pour les artistes.

Nous souhaitons ainsi alimenter par des données chiffrées et sensibles la compréhension du Ministère de la Culture et des collectivités territoriales sur l'ensemble du secteur et veiller à une application équitable des dispositifs de soutien, afin que les travailleurs des arts visuels ne soient pas oubliés de la solidarité nationale et régionale.

Dans notre secteur associatif des arts plastiques, comment favoriser le télétravail et maintenir l'accueil, la création et la diffusion ?

Dans nos structures, comment estimer la perte sèche d'activités quand on annule des événements, expositions et vernissages, les interventions dans les écoles, collèges et lycées, hôpitaux, prisons, maisons de retraite, quand on ne peut plus se déplacer ou accueillir des artistes ? Les conséquences plus ou moins directes des reports ont-elles été pensées ?

**Quels soutiens sont envisagés pour les indépendants ou pour le secteur associatif, employeur ou non ?**

**Quels dispositifs de soutien allez-vous mettre en place à l'échelle régionale ?**

Nous restons à votre disposition pour échanger, partager sur notre enquête auprès des acteurs de votre territoire, les mesures de soutien ou les services que vous mettrez en place pour les associations et collectifs d'artistes. Nous ne manquerons pas de vous faire part des résultats dans votre région de notre enquête que nous souhaitons poursuivre aussi longtemps que nécessaire.

Nous vous remercions par avance de votre attention et vos réponses et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Pour la FRAAP-Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens,  
Paméla Dorival, Élodie Lombarde et Mika Lopez, co-présidentes.